

L'ajournement

pour le développement, l'impression et d'autres services de création ou techniques dans le secteur privé. Cet appui fait partie de l'objectif global du gouvernement d'aider au développement de l'industrie du film du secteur privé.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 2 heures demain.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 28.)
